

I. Crédit bancaire

A fin juin 2021, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 986,3 MMDH, en hausse annuelle de 3,7%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-21	mai-21	mai-21	juin-20
Crédit bancaire *	986	3,9	3,7	
Agents non financiers	842	1,6	4,1	
Entreprises non financières	454	2,5	2,6	
Privées	407	2,5	4,2	
Publiques	47	2,4	-9,8	
Ménages	362	0,5	5,8	
Agents financiers	144	19,6	1,2	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'accroissement de 4,2% des crédits aux SNF privées résulte principalement de la hausse de 9,5% de leurs facilités de trésorerie. Les prêts à l'équipement ont baissé de 1,9% et ceux immobiliers de 3,6%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-21	mai-21	mai-21	juin-20
Total	407	2,5	4,2	
Facilités de trésorerie	192	5,2	9,5	
Equipement	103	-0,1	-1,9	
Immobilier	53	1,2	-3,6	
Autres crédits *	13	-0,6	-1,2	
Créances en souffrance	47	0,0	9,4	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon les résultats de l'enquête de conjoncture de BAM au T2-2021, l'accès au financement a été jugé normal par 86% des entreprises industrielles avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon les résultats de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit disponibles au T1-2021, les banques auraient assoupli les critères d'octroi des crédits aux entreprises pour tous les objets de crédit aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour la demande, elle aurait enregistré une hausse, recouvrant une progression pour les GE et une stagnation pour les TPME. Par objet, la hausse a concerné les prêts de trésorerie et à la promotion immobilière, alors que la demande des crédits à l'équipement aurait stagné.
- Au T2-2021, les taux appliqués aux nouveaux crédits ressortent en baisse, d'un trimestre à l'autre, de 19 pbs à 4,06%. Par taille d'entreprise, elles ont reculé de 18 pbs à 3,71% pour les GE et de 6 pbs à 4,83% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Global	4,04	4,23	4,46
Entreprises privées	4,06	4,25	4,46
TPME *	4,83	4,89	5,17
GE**	3,71	3,89	4,14

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- A fin juin 2021, les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5,8%, traduisant essentiellement une augmentation de 7,1% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, s'est établi à 14 MMDH au lieu de 9 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-21	mai-21	mai-21	juin-20
Total	362	0,5	5,8	
Habitat	231	0,8	7,1	
Mourabaha immobilière*	14,0	6,0	56,3	
Consommation	55	1,0	1,7	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2021, les banques indiquent un assouplissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté tant pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2021, en baisse de 7 pbs à 4,26% pour les crédits à l'habitat et en hausse de 14 pbs à 6,64% pour ceux à la consommation.

Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Ménages	5,15	5,12	5,17
Crédits à l'habitat	4,26	4,33	4,66
Crédits à la consommation	6,64	6,5	6,56

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin juin 2021, une hausse annuelle de 6,7% pour s'établir à 1 039,9 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 770,6 MMDH en hausse annuelle de 5,1% avec 188,4 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont progressé de 7,3% pour atteindre 155,3 MMDH à fin juin.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré, à fin juin 2021, une hausse de 21 points de base à 2,69 pour ceux à 12 mois et de 22 points à 2,35% pour ceux à 6 mois. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,03% pour le deuxième semestre 2021, soit un repli de 24 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	juin-21	mai-21	avr-21	mars-21	févr-21
Comptes à terme					
6 mois	2,35	2,13	2,21	2,4	2,35
12 mois	2,69	2,48	2,73	2,79	2,82